

ACCES ET CIRCULATION DANS L'ECOLE

Schéma de circulation en début et en fin de journée :

les voitures entrent dans la cour Saint-Berthuin par la grille rouge. Elle en sortent par la porte cochère du gymnase après avoir franchi le tunnel sous la Navinne et traversé la cour du gymnase, ou par la cour d'honneur.

Les voitures peuvent stationner dans la cour.

Aucun stationnement de véhicule n'est cependant toléré dans la rampe d'accès ni sur le chemin qui mène d'une grille à l'autre

Ce schéma de circulation est valable jusque 8h45 le matin et à partir de 15h25 en fin de journée (11h55 le mercredi). ***En dehors de ces heures, aucun accès voiture ne sera permis dans la cour de récréation, les grilles ne permettant que l'accès piéton.***

L'école dispose désormais de deux entrées officielles, soit par la grille rouge de la cour Saint-Berthuin, soit par l'entrée située rue de la Navinne, proche de l'étage administratif.

Ces entrées sont équipées d'un parlophone et d'une caméra reliés au secrétariat et au bureau des éducateurs et qui permettent de demander l'ouverture des portes.

T. Lebrun

MONTEE AU HALL DE SPORTS

Afin de garantir au mieux la sécurité et le bon déroulement des déplacements vers le Hall de sports, les dispositions suivantes sont désormais d'application:

- **Aucun élève ne se trouve au hall en dehors de la présence d'un professeur**, ni avant le début des cours ni après la fin des cours.
Les déplacements de et vers le hall se font sous la houlette d'1 professeur, tous groupes confondus , au départ de la cour Saint-Berthuin:
 - Le départ se fait depuis la tour de l'horloge 5 minutes avant le début des cours, tous les élèves s'y étant rassemblés.
 - Le retour se fait 5 minutes avant la fin des cours depuis la drève.
 - Les éducateurs bloquent les élèves dans la cour jusqu'à l'arrivée du professeur accompagnant.
- Un trajet obligatoire est défini et connu de tous. S'en écarter peut présenter des risques, s'y soustraire est une infraction

T. Lebrun

30 janvier 2009